

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE,
APPLIQUÉE AUX ARTS,

A l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique,
à la Médecine, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES
ET D'AGRICULTEURS.

Nouvelle Édition presque entièrement refondue et considé-
rablement augmentée ;

AVEC DES FIGURES TIRÉES DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

TOME XVII.

DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANOË, RUE DE LA HARPE.

A PARIS,
CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N^o 8.

=====
M DCCC^t XVII.

LANGLEIA de Scopoli. Ce genre est le même que l'*Anavinga* d'Adanson, ou *Casearia* de Jacquin. (LN.)

LANGODIUM vulgaire, Rumph., 4, t. 18. C'est le *vitex trifolia*, L. Le *langodium littoreum*, R. 4, t. 19, est le *vitex negundo*, L. V. GATTILIER. (LN.)

LANGOU. Fruit d'un arbre sarmenteux de Madagascar. Il est anguleux, et les habitans le mâchent continuellement, pour se noircir les lèvres et les gencives. On ignore à quel genre cet arbuste doit être rapporté.

On donne en France le même nom au **BOLET DU NOYER**, qu'on mange dans quelques cantons. (B.)

LANGOUSTE, *Palinurus*, Fab. Genre de crustacés, de l'ordre des décapodes, famille des macroures, tribu des homards, ayant pour caractères : queue terminée par une nageoire composée de feuillets presque membraneux, à l'exception de leur base, et disposés en éventail; pédoncule des antennes intermédiaires beaucoup plus long que les deux filets articulés de leur extrémité; tous les pieds presque semblables, terminés simplement en pointe, ou sans pince didactyle; thorax cylindrique; antennes latérales sétacées, fort longues, hérissées de piquans; yeux grands, presque sphériques, situés à l'extrémité antérieure du thorax; leurs pédicules insérés aux extrémités latérales d'un support commun, fixe et transversal.

Une espèce de ce genre, celle qui est la plus commune dans nos mers, fut nommée *carabos* par les Grecs, et *locusta* par les Latins. C'est sous ce dernier nom que Belon, Rondelet, Gesner, etc., l'ont mentionnée. De là l'origine du mot de *langouste*, par lequel on désigne, dans notre langue, ce crustacé : dénomination que j'étends au genre entier, qui me semble préférable à celle de *palinure*, employée par MM. Bosc et Olivier, et qui n'est que la traduction littérale du nom générique, et assez impropre, de Fabricius.

Les langoustes ont des rapports avec les *écrevisses*, et plus encore avec les *scyllares*, mais dont elles diffèrent néanmoins par les antennes extérieures, le rapprochement de leurs yeux, la forme cylindrique du thorax, l'impression arquée qui divise sa surface supérieure, et quelques autres caractères. Olivier, article **PALINURE** du *Dictionnaire entomologique de l'Encyclopédie méthodique*, a décrit, avec beaucoup d'étendue, l'organisation extérieure de ces crustacés. Ceux qui voudront connoître ces détails, pourront consulter cet ouvrage; je ferai cependant observer que sa description des organes de la manducation est incomplète; que ce qu'il appelle première paire de mâchoire est la seconde, et que celles qu'il considère comme les secondes, ainsi que sa troi-

sième et quatrième paires d'antennules, sont pour nous des pieds-mâchoires.

Les antennes extérieures ou latérales des langoustes sont, proportions gardées, beaucoup plus grosses que les correspondantes des autres macroures, fort longues, très-hérissées de poils et de piquans ou petits aiguillons, et portées sur un grand pédoncule.

Les intermédiaires, placées un peu au-dessous des précédentes, ont essentiellement la figure des antennes analogues des brachyures, et n'en diffèrent que parce qu'elles sont plus grandes. Les pieds-mâchoires extérieurs, ou les derniers, ressemblent à de petits pieds avancés, et dont les articles inférieurs sont dentelés et velus au côté interne. Le thorax ou le corselet est soyeux, parsemé d'un grand nombre d'aspérités et d'épines très-aiguës, et dont les antérieures beaucoup plus fortes, en forme de dents comprimées et très-acérées; telles sont notamment les deux qui sont placées derrière les yeux. La poitrine forme une espèce de plastron triangulaire, inégal ou tuberculé, sur les côtés duquel sont insérées les pattes, et qui, à raison de la figure triangulaire de cette pièce, s'écartent graduellement, de devant en arrière. Ces organes sont courts, mais assez forts, et se terminent tous par un doigt simple, crochu, garni de petites épines ou de poils, ou n'ont point de pince. Les deux pieds antérieurs sont néanmoins plus gros, mais un peu plus courts que les quatre suivans, que ceux surtout de la troisième paire, qui me paroissent être les plus longs de tous. Suivant Aristote, la langouste (*carabus*) femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le premier pied fendu. Olivier remarque que, d'après la manière de compter de ce naturaliste, la première paire de pieds est celle qui est la plus voisine de la queue, ou la dernière, et que la femelle a effectivement vers la base du doigt de ces pieds une sorte d'ergot qui manque dans le mâle. C'est ce qui a fait dire à Aristote que ces pieds étoient fendus dans l'autre sexe.

Les segmens de la queue, ordinairement traversés dans leur largeur par un sillon, se terminent latéralement en manière d'angle dirigé en arrière et souvent dentelé ou épineux; en dessous, les anneaux sont unis les uns aux autres par une membrane; les quatre du milieu portent, dans les femelles, deux feuillet membraneux, ovales, auxquels les œufs s'attachent après la ponte; ces appendices, ou pieds en nageoires, me paroissent être communs aux deux sexes.

La langouste de nos mers est recherchée comme un mets délicat, surtout depuis le mois de mai jusqu'en août. Les

femelles, à cette époque, n'ayant pas encore fait leur ponte, sont préférées aux mâles. Leurs œufs, qu'on nomme *corail*, forment dans l'intérieur de leur corps deux masses allongées, de la grosseur d'un tuyau de plume, d'un très-beau rouge, qui se dirigent, en divergeant, vers leurs deux ouvertures, situées, une de chaque côté, près de la base des pattes intermédiaires. Ces œufs sont très-petits en sortant du corps de la mère; mais ils croissent insensiblement pendant une vingtaine de jours qu'ils demeurent attachés aux feuillets du dessous de la queue. Après ce temps, elle les détache tous ensemble, avec leurs enveloppes. On les trouve souvent soit fixés contre des rochers, soit errans et emportés par les vagues. Il faut encore une quinzaine de jours pour que la jeune langouste sorte de sa coque. La femelle, suivant Aristote, replie la partie large de sa queue pour comprimer ses œufs, au moment où ils sortent de son corps, et allonge les feuillets inférieurs, afin qu'ils puissent les recevoir et les retenir; c'est sa première ponte. Les femelles, après la seconde, ou celle par laquelle elles se débarrassent totalement de leurs œufs, sont maigres et peu estimées, et les mâles sont alors plus recherchés. L'accouplement a lieu au commencement du printemps, et l'on prend alors plus de mâles que de femelles, tandis que celles-ci sont au contraire plus abondantes sur les côtes à la fin du printemps et au commencement de l'été. Aristote décrit aussi les mues, qu'il avoit bien observées, et dit qu'elles se font au printemps, et quelquefois en automne. Ces crustacés abandonnent nos rivages vers la fin de cette dernière saison, ou aux approches de l'hiver, gagnent la haute-mer et vont se cacher dans les antres ou les fentes des rochers; c'est là aussi qu'ils changent de peau. Ils ne fréquentent guère que les parties rocailleuses ou pierreuses, y vivent de poissons et de divers animaux marins, et parviennent, au bout de quelques années, à la longueur d'un pied, mesurés depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans quelques lieux peu favorables à la pêche, ces crustacés, s'y trouvant moins exposés et plus tranquilles, peuvent vivre très-long temps et acquérir une grande taille. On en a vu qui avoient près de trois pieds de long.

M. Risso dit que les mâles vont à la recherche de leurs femelles en avril et en août; que, dans l'accouplement, les deux sexes sont face contre face, et se pressent si fortement, qu'on a de la peine à les séparer, même lorsqu'ils sont hors de l'eau, et que les œufs descendent le long du ventre et sortent par l'anus.

Ce naturaliste nous apprend que, sur les côtes de Nice,

on pêche la langouste aux nasses ; l'on met , dans des cages d'osier , des pattes de poulpes brûlées , avec de petits poissons , des crabes , etc. ; on les descend , pendant la nuit , dans les endroits rocailleux , de cinquante à deux cents mètres de profondeur , et on prend , le matin , les langoustes qui sont dedans. Leur poids est quelquefois de sept kilogrammes. Les pêcheurs sont persuadés qu'elles ont plus de chair dans les pleines lunes que dans tout autre temps. L'extrême fécondité de ces crustacés compense la grande destruction qu'on en fait pour les tables.

Dans les villes maritimes , on les apporte au marché , encore vivantes ; mais on a soin de les faire cuire , lorsqu'on veut les faire voyager , parce qu'elles ne tardent pas à mourir , peu de temps après qu'on les a retirées de l'eau , et que leur chair entre promptement en putréfaction , surtout en été.

« On apprête , dit Olivier , ces crustacés de plusieurs manières : les plus usitées dans le midi de la France consistent à les faire bouillir quelque temps dans l'eau , et à faire , avec le bouillon , un pilau au riz , qu'on assaisonne avec le sel , le poivre , le girofle , et que l'on colore , si l'on veut , avec du safran. Plus communément on se contente de faire bouillir les femelles , de les couper en long par le milieu du corps , d'en détacher le corail et ce qui se trouve dans l'estomac ; d'écraser le tout , et de le broyer dans de l'huile d'olive , à laquelle on ajoute du sel , du poivre , et un peu de vinaigre. On trempe la chair dans cette sauce , à laquelle les œufs du crustacé donnent de la saveur ; car , lorsqu'on mange les mâles avec la même sauce , mais privée du corail , on juge que c'est ce dernier qui en fait le principal mérite. »

J'ai entrepris , en 1804 , de débrouiller le chaos qu'offroient , à l'égard des espèces , les ouvrages antérieurs. Ces recherches sont consignées dans le dix-septième cahier des *Annales du Muséum d'Histoire naturelle* de Paris. Olivier , qui a écrit après sur le même sujet (*Encycl. method.*) , y a jeté de nouvelles lumières. Il caractérise ainsi les espèces suivantes :

LANGOUSTE COMMUNE , *Palinurus vulgaris*, Lat. ; *P. locusta*, Oliv. ; *P. quadricornis*, Fab. ; *Langouste*, Belon ; *Palinure langouste*, Bosc., pl. M 10, 1 de cet ouvrage. Corseletépineux et hérissé de poils courts et roides , armé antérieurement de deux grands piquans comprimés , dentés en dessous.

Cette espèce est commune dans la Méditerranée ; elle se trouve aussi , mais plus rarement , sur nos côtes océaniques. M. Léach l'a figurée *tab. 30* de son ouvrage sur les *Malacostacés podophthalmes* de la Grande-Bretagne. V. aussi Herbst , *Canc.* , *tab. 29* , *fig. 1*.

LANGOUSTE MOUCHETÉE, *Palinurus guttatus*, Latr., Oliv.; *Palinurus homarus*, Fab. Corselet épineux; front avec deux cornes; corps et pattes bleus, avec des taches rondes, blanches. Elle se trouve aux Indes orientales.

LANGOUSTE ORNÉE, *Palinurus ornatus*, Fab., Bosc, Latr., Oliv.; Herbst, *Canc.*, tab. 31, fig. 1? Corselet épineux, verdâtre; front avec six cornes; pattes mélangées de blanc et de bleu. Elle se trouve à l'Ile-de-France.

LANGOUSTE FASCIÉE, *Palinurus fasciatus*, Fab., Bosc, Latr., Oliv. Verdâtre; queue avec une bande blanche sur chaque anneau. Elle se trouve dans l'Océan indien.

M. Risso cite cette espèce dans son Histoire des crustacés de Nice.

LANGOUSTE ARGUS, *Palinurus argus*, Latr., Oliv. Corselet épineux; front avec quatre cornes; corps mélangé de rose et de blanc; queue avec quatre taches oculées, blanches. Elle se trouve aux Indes orientales.

LANGOUSTE POLYPHAGE, *Palinurus polyphagus*, Bosc, Latr., Oliv.; Herbst, *Canc.*, tab. 32. Corselet à peine épineux, postérieurement granulé; front avec deux cornes.

LANGOUSTE PÉNICILLÉE, *Palinurus penicillatus*, Oliv.; *Palinurus gigas*, Bosc, Latr. Corselet granulé et épineux; front avec quatre cornes; pattes avec des bandes longitudinales, blanches, bleues et rouges; des faisceaux de poils à leur extrémité. Elle se trouve à l'Ile-de-France.

Cette belle et grande espèce fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, et y a été étiquetée par méprise, *versicolor*. Celle que j'ai décrite dans les Annales de cet établissement, sous ce dernier nom, est une espèce de la Nouvelle-Hollande, très-distincte des précédentes.

Le *cancer homarus* de Linnæus paroît être une espèce de langouste; mais il lui donne un bec comprimé, denté en scie à sa partie supérieure; ce qui ne convient à aucune espèce connue.

M. Delalande fils a trouvé sur les côtes du Brésil une autre Langouste, qui paroît être celle que Pison nomme *potiquiquya*. Elle est rougeâtre, avec de petites taches rondes, blanchâtres, et de petites épines sur le corselet; son devant offre quatre épines aiguës, disposées en carré, et puis deux autres plus fortes, et pareillement simples, ou sans dentelures, derrière les yeux; les anneaux de l'abdomen n'ont point de sillons; leurs côtés sont dentelés postérieurement; les pattes ont des raies longitudinales, d'un rouge pâle. Je nommerai cette espèce LANGOUSTE QUEUE-LISSE, *loxicauda*. (L.)